



Questionnement jaf

Par Melmel

Bonjour j'aimerais avoir des avis s'il vous plaît ou des témoignages, je suis en procédure de divorce, je reçois des saisies sur mon compte du fait que mon ex conjoint ne règle pas les impôts de son ancienne société qu'il a jamais refermé, j'ai reçu 3 avis tiers détenteur à mes 3 comptes différents. (je précise que je n'ai rien avoir avec son entreprise mais comme on est sur la même fiche d'impôt en 2018 2019 il estime que ses dettes sont les miennes) + mon ex refuse de me donner son adresse exacte il me donne que la moitié de son adresse j'ai envoyé des courriers et ça revient constamment en NPAI, il vit chez sa nouvelle conjointe dont j'ignore l'identité.

Il a un droit de garde un week end sur 2 et moitié vacances scolaire et a l'habitude de me donner rendez vous sur un parking c'est souvent sa nouvelle copine qui vient chercher ma petite ... Aujourd'hui ma fille refuse catégoriquement de retourner chez cette femme et pleure à chaudes larmes je vois ma fille traumatisée, elle me raconte qu'elle l'humilie constamment... comme ma fille est mal je lui informe qu'étant donné que je n'ai pas son adresse exacte je ne peux déposer ma fille (ce qui arrange ma fille et lui de son côté refuse toujours de me donner son adresse exacte.)

Donc j'ai déposé plainte contre lui disant que je n'ai pas connaissance de sa nouvelle adresse et que je ne pourrai déposer ma fille (du coup non présentation de l'enfant de ma part).

Aujourd'hui j'ai rendu mon préavis car j'ai peur de pas m'en sortir à cause de ses saisies + de 19 000 euros . De plus j'ai peur de cet homme j'ai reçu des menaces .. il est constamment défonceur j'ai peur de ses réactions... sa femme me harcèle en m'envoyant des messages de lavement intime prétextant que je suis une crasseuse... il conduit sans permis et surtout avec ma fille il avait fait un accident dernièrement j'ai énormément peur pour ma fille ... j'ai consulté un médecin qui a diagnostiqué une anxiété majeure car je n'arrive plus à dormir, je suis retournée chez mes parents ma fille a son espace, une belle chambre, mon avocat a révisé le jaf nous attendons une date. Ma peur aujourd'hui c'est que je suis à 600 km de son père, j'ai peur que le juge lui attribue la garde car je suis parti avant de solliciter le jaf et apparemment c'est pas bien vu mais j'avais tellement peur des dettes et d'être limité à la rue... mais surtout peur que le juge pense que je cherche à éloigner ma fille et qu'elle attribue la garde au père..